



المندوبية السامية للتخطيط
+٠٤٤٤٠٤٦ | +٤٤٠٤٠٤٦ | ٥٠٢٤٤٠٤
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Souss Massa

Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Province de Taroudant

2025



Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat 2024

Province de Taroudant



مَكَانُ الْجَلِيلَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ السَّادِسِ نَصْرُ اللَّهِ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SOMMAIRE

sommaire.....	4
Liste de figures	6
Introduction.....	8
Présentation générale de la province	10
Chapitre I :Caractéristiques démographiques de la population	12
1. Population et accroissement démographique	13
2. Urbanisation	14
3. Structure par sexe et âge de la population.	15
4. Statut matrimonial.....	17
5. Fécondité	18
6. Handicap	19
Chapitre II: Alphabétisation et la scolarisation	20
1. Aptitude à lire et à écrire	21
1.1 Connaissance des langues	22
2. Population scolarisée.....	22
3. Niveau d’instruction	23
Chapitre III : Activité économique et emploi	25
1. Participation à l'activité économique.....	26
1.1 Type et niveau d'activité.....	26
1.2 Taux net d'activité et chômage	27
1.3 Structure professionnelle de la population active	28
Chapitre IV : Habitat et conditions d'habitation des ménages	30
1. Type de logement	31
2. Statut d'occupation du logement.....	31

3.	Ancienneté du logement	32
4.	Equipement du logement	33
4.1	Equipements de base	33
4.2	Mode d'évacuation des eaux usées	33
4.3	Mode d'évacuation des déchets ménagers.....	34
4.4	Mode de cuisson fréquemment utilisé.....	34
4.5	Evolution des principaux indicateurs de l'habitat	35
	Tableaux Statistiques Annexes	44

LISTE DE FIGURES

Figure 1: Organisation administrative de la province de Taroudant.....	10
Figure 2: Province de Taroudant selon le découpage administratif du Royaume	11
Figure 3: Evolution de la population légale de la province de Taroudant entre 2014 et 2024	13
Figure 4: Evolution de la population selon le milieu de résidence entre RGPH 2014 et RGPH 2024	14
Figure 5: Evolution du taux d'urbanisation en (%)	14
Figure 6: Population municipale de la province selon le sexe RGPH 2024	15
Figure 7: Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge en(%)..	16
Figure 8: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âge et le sexe en (%).....	16
Figure 9: Pyramide des âges de la population RGPH 2024 en (%)	17
Figure 10: Répartition de la population selon l'état matrimonial RGPH 2024 en (%)	17
Figure 11: Indice synthétique de fécondité de la province entre 2014 et 2024 en (%)	18
Figure 12: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)	19
Figure 13: Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe	21
Figure 14: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)	22
Figure 15: Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11 ans selon le sexe et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)	23
Figure 16: Population préfectorale de 10 ans ou plus par niveau d'étude et par milieu de résidence(%)	24
Figure 17: Niveaux d'étude selon le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)	24
Figure 18: Population selon le type d'activité et le sexe	26

Figure 19: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe en (%).....	26
Figure 20: La répartition de la population active selon le milieu de résidence et le sexe	27
Figure 21: Taux net d'activité et taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en (%).....	27
Figure 22: Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence dans la province de Taroudant en (%)..	28
Figure 23: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%).....	31
Figure 24: Répartition des ménages selon statut d'occupation et le milieu de résidence en (%).....	32
Figure 25: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%).....	32
Figure 26: Répartition des ménages selon l'équipement de base du logement et le milieu de résidence RGPH 2014 en (%).....	33
Figure 27: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence en (%).....	34
Figure 28: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%).....	34
Figure 29: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%).....	35
Figure 30: Evolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	35

INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une base de données d'indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux. Il permet une prise de décision éclairée pour le développement du pays. Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive impactée par les répercussions de crises multiples, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

La réalisation de cette opération nationale a bénéficié de nouveautés technologiques et méthodologiques visant à optimiser le coût budgétaire et à améliorer la qualité des données collectées. Il s'agit d'une :

➤ **Cartographie moderne** du territoire national et des établissements économiques, basée sur un Système d'Information Géographique mobile. Cette approche a permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géo-référencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

➤ **Méthodologie basée sur un double questionnaire :**

• **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, permettant de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, tels que la migration internationale et la mortalité.

• **Questionnaire long**, administré à un échantillon de **20%** des ménages, qui explore des thématiques émergentes, telle que la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions liées à l'environnement. En outre, il approfondit des thèmes classiques des recensements, notamment la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, ainsi que les conditions d'habitat des ménages.

➤ **Formation en deux phases**, la première, en ligne, a concerné les bases théoriques, tandis que la seconde, réalisée en présentiel, dispensant une formation pratique sur tablette. Cette dernière s'est déroulée en trois étapes pour permettre la formation d'un dispositif humain de 55.000 participants.

➤ **Collecte informatisée des données** auprès des ménages par l'utilisation de tablettes électroniques incorporant une application de collecte assistée par informatique. Ce dispositif a permis de tester instantanément la validité et la cohérence interne des déclarations des ménages et d'assurer un transfert sécurisé des données aux serveurs centraux. En parallèle, l'utilisation d'un système applicatif web a assuré le suivi en temps réel des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs sur le terrain. En outre, l'adoption de ces technologies a permis la réduction des délais de traitement et de diffusion des résultats.

La présente note aborde les principaux résultats du recensement aux niveaux national et régional. Les indicateurs démographiques et socioéconomiques désagrégés aux niveaux régional, provincial et communal, sont accessibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

PRESENTATION GENERALE DE LA PROVINCE

Taroudant est une province essentiellement montagneuse. Son territoire s'articule autour de la vallée du Souss. Au Nord de ceci, on trouve les contreforts occidentaux du Haut Atlas, tant qu'au Sud et au centre on trouve les montagnes de l'Anti-Atlas. L'oued Souss est né à l'Est de la province, là où le terrain s'élève et la vallée se case dans les montagnes, poursuit sa course vers l'Ouest, et finalement abandonne la province pour se jeter, quelques km après, dans l'Océan Atlantique, dans la province d'Agadir.

À la province de Taroudant on peut trouver les pics les plus hauts du Haut Atlas (le Toubkal, qui appartient aussi à Marrakech) et l'Anti-Atlas (le Siroua, qui appartient aussi à Ouarzazate).

Selon le découpage du Maroc de l'année 2015¹, la province de Taroudant fait partie de la région de Souss Massa, comprenant également les Préfectures d'Agadir Ida Outanane et d'Inzegane Ait Melloul, ainsi que les provinces de Tiznit et de Tata. Elle est composée de 89 communes dont 8 sont des municipalités (ou communes urbaines), tandis que les 81 communes rurales restantes sont rattachées à 15 caïdats, eux-mêmes rattachés à 5 cercles, le Figure suivant montre le découpage administrative de la province :

Figure 1: Organisation administrative de la province de Taroudant

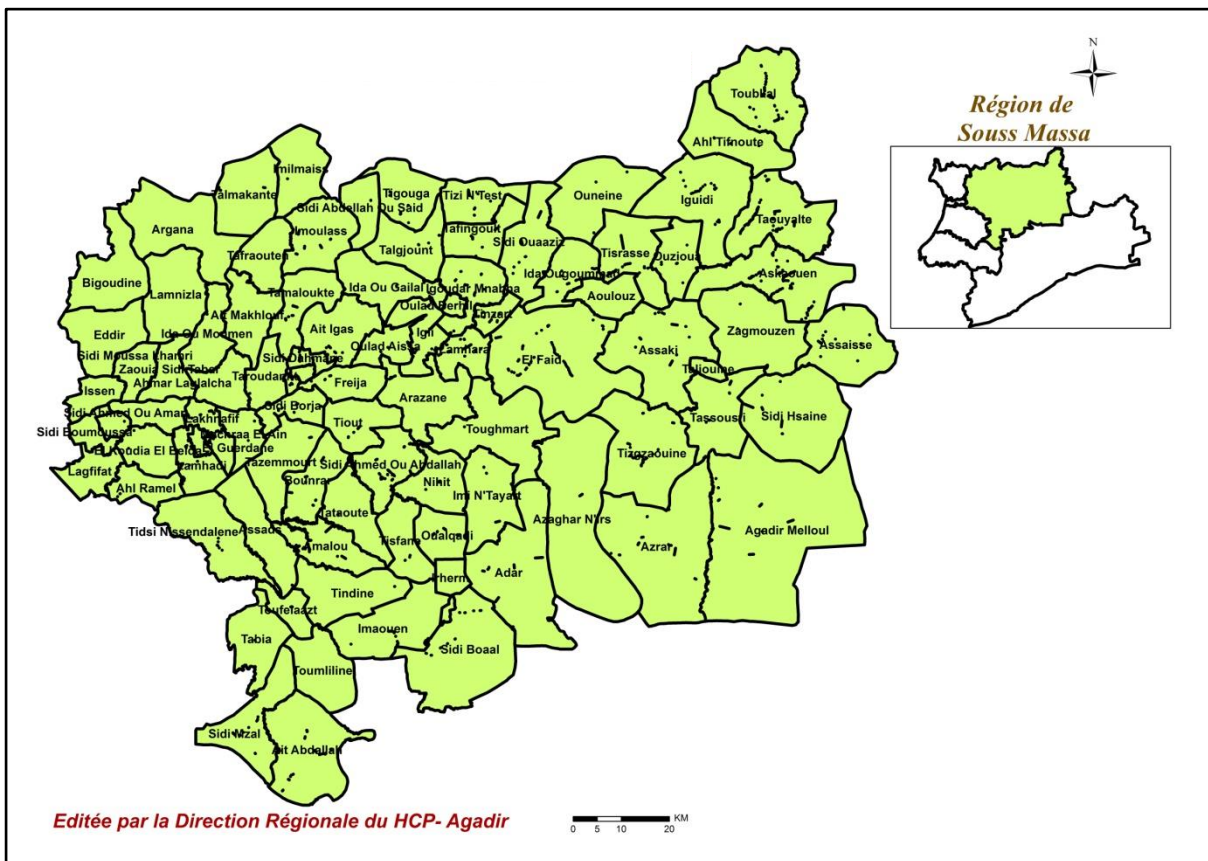
Provinces et Préfectures	Unité administrative	Nombre de Communes			
		Nombre de Cercles	Urbaines	Rurales	Ensemble
Taroudant	Province	6	8	81	89
Souss - Massa	Région	18	21	154	175
National		196	221	1 282	1 503

SOURCE : ANNUAIRE STATISTIQUE REGIONALE SOUSS MASSA 2018

¹ . Décret n° 2-15-40 du 1er jourmada I 1436 (20 février 2015). **Bulletin officiel**. 6340, Maroc : s.n., 2015

La province de Taroudant est bordée au nord par les provinces de Chichaoua et d'al Haouz, à l'est par la province d'Ouarzazate, au sud par la province de Tiznit et Tata, et à l'Ouest par les Préfectures d'Inzegane Ait Melloul et d'Agadir Ida Outanane. Elle s'étend sur une superficie de 16 500 km², soit 30.64% de la superficie de la région Sous Massa.

Figure 2: Province de Taroudant selon le découpage administratif du Royaume



CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

L'étude de la situation démographique revêt une importance cruciale en ce qu'elle permet d'orienter les stratégies à adopter sur divers plans. Le recensement général de la population et de l'habitat joue un rôle primordial pour fournir des données relatives à la population ainsi que ses caractéristiques démographiques et socio-économiques telles que les conditions de vie de la population, niveau d'instruction ou activité.

1. Population et accroissement démographique

Selon le dernier recensement général de la population et de l'Habitat de 2024, la population légale de la province de Taroudant est passée de 838 820 habitants en 2014 à 858 162 en 2024, soit une croissance absolue de 19 342 habitants. Cela affiche une évolution relativement moyenne au cours de la dernière décennie, correspond à un TAAM² de 0.23% inférieur à la moyenne nationale qui est de 0.85%.

La population urbaine de la province est passée, quant à elle, de 248 640 habitants en 2014 à 277 865 habitants en 2024, En revanche, la population rurale a diminué, passant de 590 180 habitants en 2014 à 580 297 habitants en 2024 (voir la Figure et Figure ci- dessous).

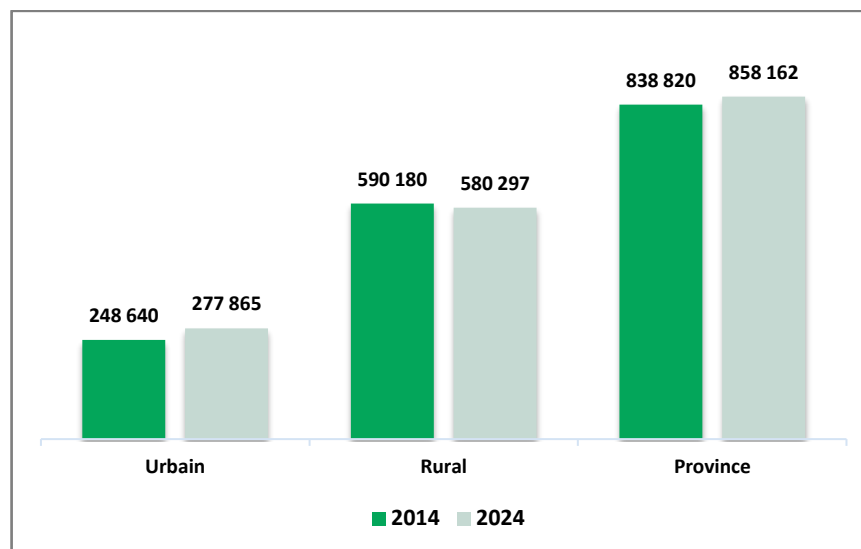
Figure 3: Evolution de la population légale de la province de Taroudant entre 2014 et 2024

	2014	2024	% TAAM
Urbain	248 640	277 865	1,12
Rural	590 180	580 297	-0,17
Province	838 820	858 162	0.23
Région	2 676 847	3 020 431	1,21
National	33 848 242	36 828 330	0,85

SOURCE : RGPH 2014 – 2024

² TAAM : Taux d'Accroissement Annuel Moyen

Figure 4: Evolution de la population selon le milieu de résidence entre RGPH 2014 et RGPH 2024



SOURCE : RGPH 2014 – 2024

2. Urbanisation

Pour saisir le phénomène d'urbanisation, il est utile d'en mesurer le rythme en suivant l'évolution du taux de l'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

Figure 5: Evolution du taux d'urbanisation en (%)

	2014	2024	Ecart
Province	29,6	32,4	2.8
Région	56,3	60,1	3.8
National	60,4	62.8	2.4

SOURCE : RGPH 2014 – 2024

Le taux d'urbanisation enregistré au niveau de la province de Taroudant 32,4% est largement inférieur au taux enregistré au niveau régional 60,1%. Le milieu urbain de la province a affiché une croissance modérée au cours de la dernière décennie, la population urbaine étant passée de 247 718 habitants en 2014 à 274 917 habitants en 2024. La province reste à dominante rurale.

³ Le taux d'urbanisation est le rapport de la population urbaine à la population totale

3. Structure par sexe et âge de la population.

La structure par sexe de la population de la province de Taroudant présente une sensible différence entre les deux sexes en faveur des femmes qui représentent 50,9 % de la population contre 49,1 % pour les hommes en 2024. Selon le milieu de résidence, la répartition entre les sexes demeure globalement équilibrée, aussi bien en milieu urbaine qu'en milieu rurale.

Figure 6: Population municipale de la province selon le sexe RGPH 2024

	Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	<i>Urbain</i>	136 534	138 383	274 917
	<i>Rural</i>	282 878	295 897	578 775
	<i>Ensemble</i>	419 412	434 280	853 692
Région	<i>Urbain</i>	895 867	900 667	1 796 534
	<i>Rural</i>	588 617	609 209	1 197 826
	<i>Ensemble</i>	1 484 484	1 509 876	2 994 360

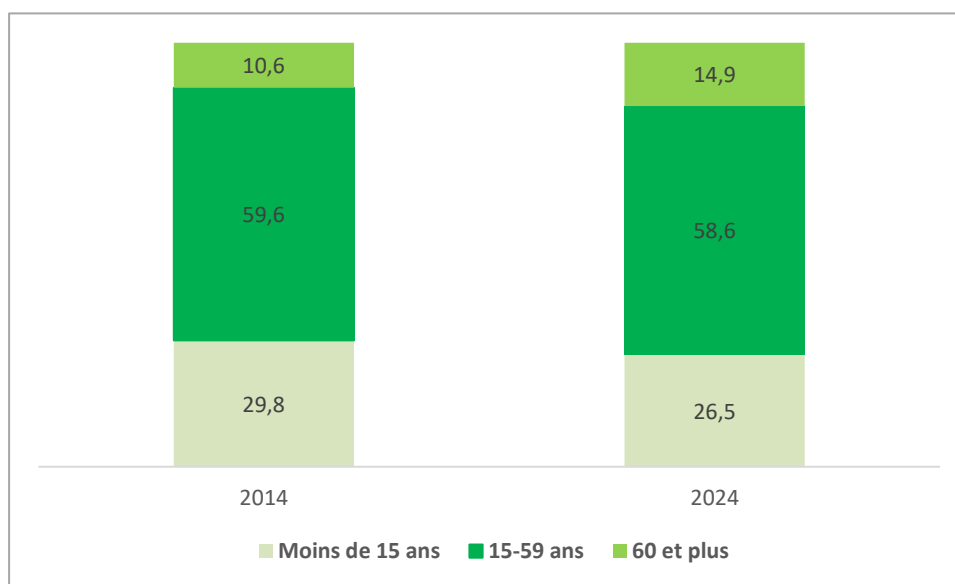
SOURCE : RGPH 2014 – 2024

La structure par âge de la population de la région se caractérise par l'importance de la tranche d'âge de 15 à 60 ans, qui représente 58,6% en 2024 contre 59,6% en 2014, le poids de cette catégorie est plus élevé en milieu urbain (61,4 %) qu'en milieu rural (57,3 %), en raison notamment de l'exode rural qui touche principalement les personnes en âge d'activité.

En ce qui concerne la population de moins de 15 ans, son effectif a enregistré un recul en passant de 29,8 % en 2014 à 26,5 % en 2024, ce qui s'explique par la baisse du taux de fécondité. Quant à la population âgée de 60 ans et plus, son effectif a enregistré un accroissement en passant de 10,6 % en 2014 à 14,9 % en 2024, ces personnes âgées sont relativement plus présentes en milieu rural (16 %) qu'en milieu urbain (12,4 %).

Cette évolution variétale des trois grands groupes d'âges entre 2014 et 2024, traduit le phénomène de transition démographique amorcé par la province, à l'instar de l'ensemble du Royaume.

Figure 7: Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge en(%)



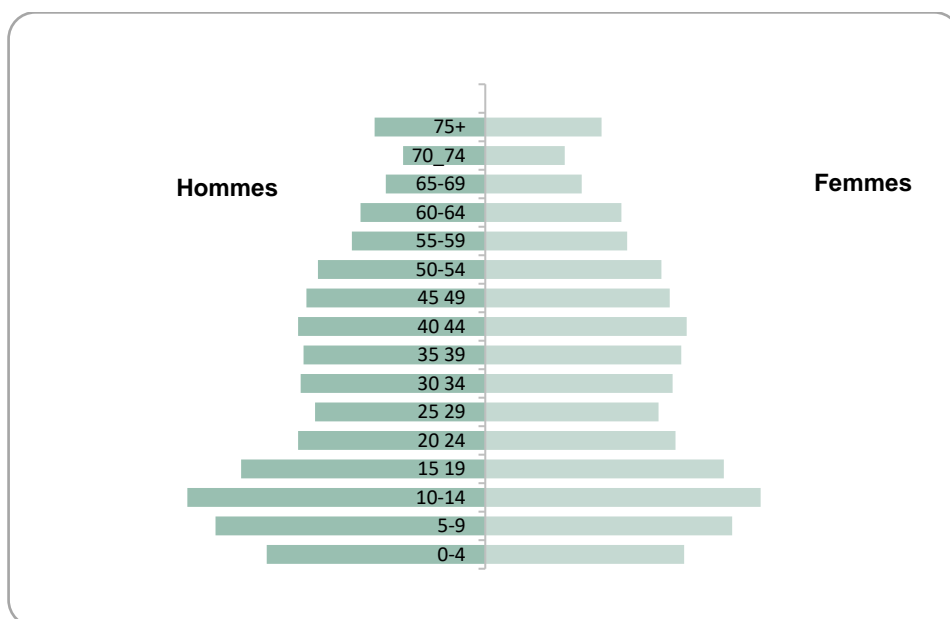
SOURCE : RGPH 2024

Figure 8: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âge et le sexe en (%)

Age	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	7,7	7	7,3
5-9 ans	9,5	8,7	9,1
10-14 ans	10,5	9,7	10,1
15-19ans	8,6	8,4	8,5
20-24 ans	6,6	6,7	6,7
25-29 ans	6	6,1	6
30-34 ans	6,5	6,6	6,6
35-39 ans	6,4	6,9	6,7
40-44 ans	6,6	7,1	6,9
45-49 ans	6,3	6,5	6,4
50-54 ans	5,9	6,2	6
55-59 ans	4,7	5	4,9
60-64 ans	4,4	4,8	4,6
65-69 ans	3,5	3,4	3,4
70-74 ans	2,9	2,8	2,8
75ans et +	3,9	4,1	4

SOURCE : RGPH 2024

Figure 9: Pyramide des âges de la population RGPH 2024 en (%)

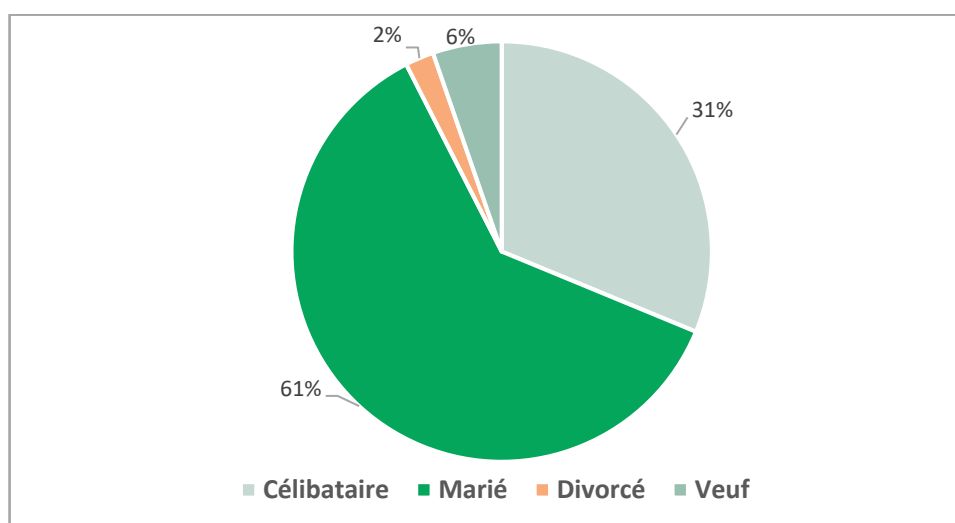


SOURCE : RGPH 2024

4. Statut matrimonial

L'examen de la structure de la population selon l'état matrimonial fait ressortir la prédominance des personnes célibataires qui représentent près de 31,2% de la population âgée de 15 ans et plus en 2024, cette proportion connaît une tendance à la baisse au cours de la dernière décennie, passant de 52,3 % en 2014 à 31,2 % en 2024.

Figure 10: Répartition de la population selon l'état matrimonial RGPH 2024 en (%)



SOURCE : R.G.P.H 2024

Le célibat affecte davantage les hommes 36,4% ce qui reflète la réticence croissante de la jeunesse masculine vis-à-vis du mariage, le mariage de plus en plus tardif s'explique par des différentes mutations et transformations dans le mode de vie, notamment le prolongement de la durée des études pour les filles et les difficultés d'ordre économiques et social.

Il importe de constater, cependant, que le veuvage et le divorce restent assez relativement répandus chez les femmes, près de 9,4 % d'entre elles sont veuves contre seulement 1% des hommes. De même le divorce concerne 3,2 % de la population féminine contre 1,2 % de celle masculine, ce qui s'explique par un remariage plus accessible pour les hommes.

5. Fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est mesurée à travers les taux de fécondité⁴ et l'indice synthétique de fécondité⁵ dont l'objectif est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation demeurent figées au cours des années à venir.

Figure 11: Indice synthétique de fécondité de la province entre 2014 et 2024 en (%)

Provinces et Préfecture	2014			2024		
	urbain	rural	total	urbain	rural	total
Taroudant	2,20	2,40	2,30	1,80	2,15	2,03
Souss Massa	2,10	2,20	2,20	1,73	2,10	1,86
Maroc	2,00	2,50	2,20	1,77	2,37	1,97

SOURCE : R.G.P.H 2024

La fécondité des femmes en âge de procréation au niveau de la province de Taroudant a connu une baisse notable au cours de la dernière décennie. Cette baisse

⁴ Le **taux de fécondité** : est la proportion d'enfants par femmes à des âges déterminés (taux global de fécondité et taux par âge).

⁵ **ISF** : Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

s'illustre clairement par l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui mesure le nombre moyen d'enfants par femme à la fin de sa vie féconde. Cet indice est passé de 2,3 enfants par femme en 2014 à 2,03 enfants en 2024.

6. Handicap

Selon les définitions des Nations Unies, est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Figure 12: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)

Milieu	Souss Massa			Taroudant		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	3,7	5,8	4,5	4,8	6,0	5,6
Féminin	3,7	5,6	4,5	4,6	5,3	5,3
Total	3,7	5,7	4,5	4,7	5,8	5,4

SOURCE : R.G.P.H 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la province présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 5,4 %, légèrement supérieur à celui enregistré au niveau national (4,8%). Selon le milieu de résidence, les ruraux sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les urbains. Le taux de prévalence du handicap en milieu rural (5,8%) dépasse ainsi celui enregistré en milieu urbain (4,7%).

Selon le sexe, les hommes sont plus exposés à la handicap (5,6 %) que les femmes (5,3%).

CHAPITRE II: ALPHABETISATION ET LA SCOLARISATION

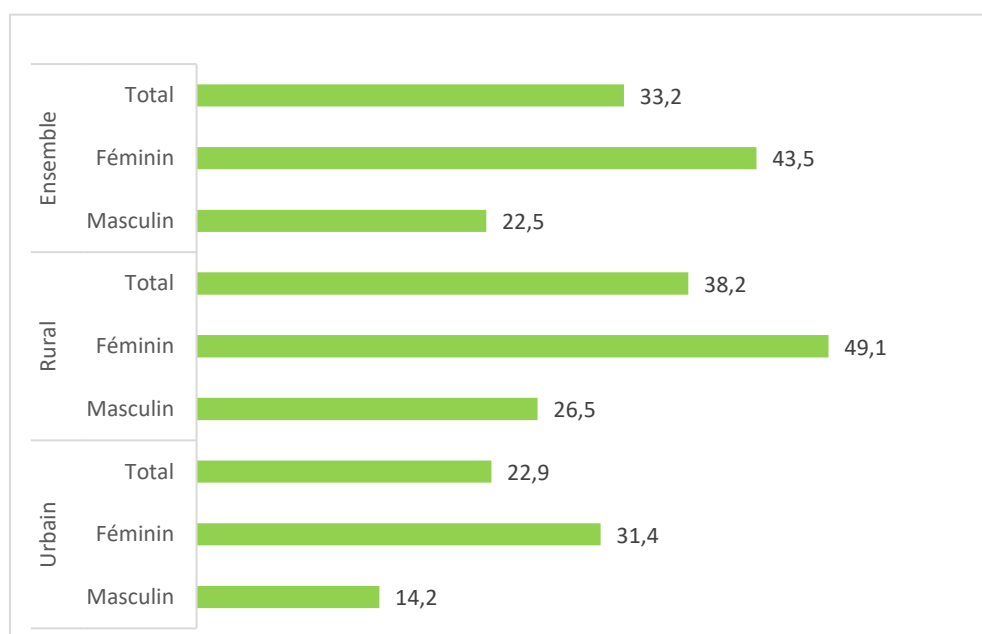
De nombreuses études ont démontré l'importance de l'éducation dans le processus de développement économique et social, elle est considérée comme un facteur de développement durable et d'amélioration du bien-être.

1. Aptitude à lire et à écrire

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2024, le taux d'analphabétisme⁶ de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Taroudant est de 33,2 %, il est largement supérieur à celui relevé au niveau régional 26,2 % et national 24,8%.

Ce phénomène touche plus la population rurale 38,2 % que la population urbaine 22,9%, par ailleurs, ce taux d'analphabétisme demeure plus élevé chez les femmes 43,5% que chez les hommes 22,5%.

Figure 13: Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe



SOURCE : R.G.P.H 2024

⁶ Le taux d'analphabétisme : n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population total correspondante.

1.1 Connaissance des langues

En 2024, 99,2 % des personnes alphabétisées savent lire et écrire en arabe uniquement. Par ailleurs, 50,6% savent lire et écrire en français, tandis que 15,9 % savent lire et écrire en anglais. Ceux qui connaissent la langue Amazigh (Tifinagh) représentent enfin 2,4% de la population alphabétisée.

Selon le sexe, la connaissance de l'arabe seul, est quasiment équivalente entre hommes et femmes, soit 99.2% pour les hommes contre 99.1% pour les femmes. De même pour la connaissance de la langue française, 49,9 % chez les hommes contre 51,5% chez les femmes. Lorsqu'il s'agit de l'anglais, les femmes 17,2% sont légèrement plus ouvertes sur les langues étrangères que les hommes 14,8%.

Figure 14: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

Langue lues et écrites					
Milieu	Sexe	Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	français
Urbain	Masculin	99,4	3,3	21	58,1
	Féminin	99,3	3,2	22,9	57,2
	Total	99,4	3,3	21,9	57,2
Rural	Masculin	99,1	2,1	11,3	45,3
	Féminin	98,9	2,2	13,7	47,9
	Total	99	2,2	12,3	46,4
Total	Masculin	99,2	2,6	14,8	49,9
	Féminin	99,1	2,6	17,2	51,5
	Total	99,2	2,6	15,9	50,6

SOURCE : R.G.P.H 2024

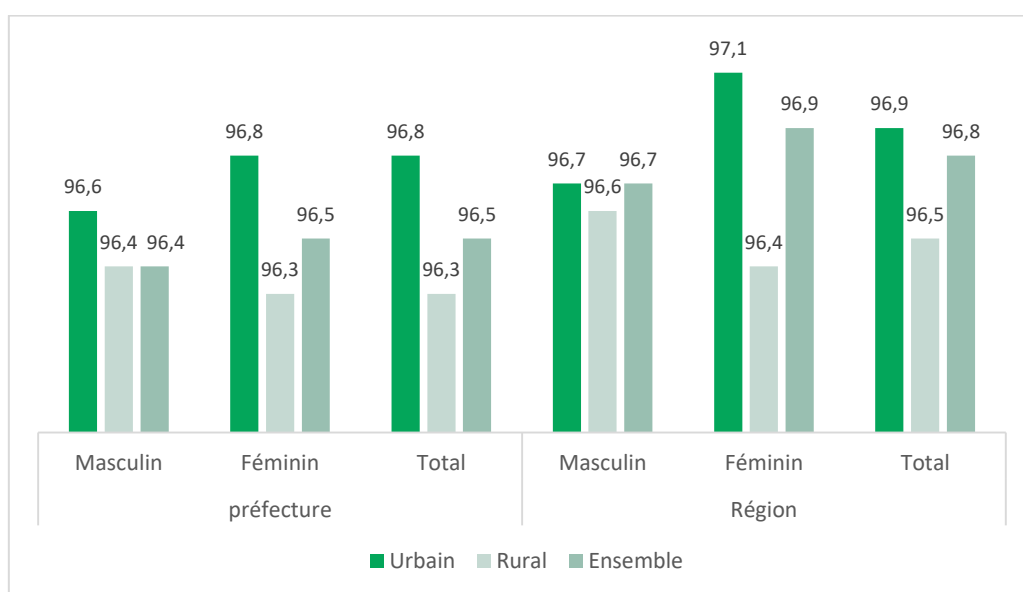
2. Population scolarisée

La population scolarisée représente l'ensemble des élèves ou étudiants inscrits dans un cycle d'enseignement fondamental, secondaire, supérieur ou de formation professionnelle au titre de l'année scolaire 2023-2024. Selon les données du RGPH 2024, le taux de scolarisation⁷ des enfants âgés de 6 à 11 ans est de 96,5% au niveau de la province, ce taux est légèrement inférieur au taux régional 96,8%.

⁷ **Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 ans à 11 ans** : Il s'agit du rapport des enfants âgés de 6 à 11 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2023-2024, par rapport à la population de même âge.

Selon le milieu de résidence, 96,8% des enfants vivant en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre 96,3% en milieu rural. Selon le sexe, 96,3% des filles rurales sont scolarisés contre 96,8% des citadines.

Figure 15: Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11 ans selon le sexe et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)



SOURCE : R.G.P.H 2024

3. Niveau d'instruction

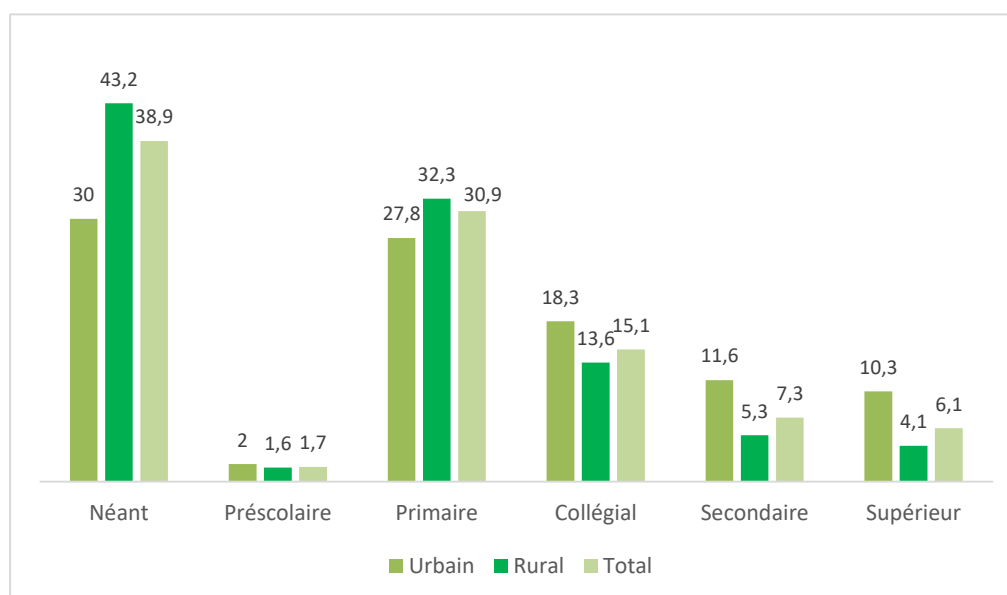
Selon le RGPH de 2024, la répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'éducation montre qu'au niveau de la province, 38,9% ont déclaré n'avoir jamais fréquenté d'établissement d'enseignement public ou privé ; 30 % en milieu urbain et 43,2% en milieu rural. Par ailleurs, 1,7 % de la population ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 30,9 % le primaire, 15,1 % le secondaire collégial, 7,3 % le secondaire qualifiant et 6,1 % le supérieur.

Figure 16: Population préfectorale de 10 ans ou plus par niveau d'étude et par milieu de résidence(%)

Désignation	Province			Région			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	30	43,2	38,9	26,9	42,3	33,1	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	2	1,6	1,7	2,5	1,9	2,3	1,8	1,6	1,7
Primaire	27,8	32,3	30,9	26	30,8	27,9	25	30	26,8
Collégial	18,3	13,6	15,1	18	14,2	16,5	18,2	15,2	17,1
Secondaire	11,6	5,3	7,3	14	6	10,8	16	6,1	12,3
Supérieur	10,3	4,1	6,1	12,6	4,8	9,5	14	3,9	10,2

SOURCE : R.G.P.H 2024

Figure 17: Niveaux d'étude selon le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)



SOURCE : R.G.P.H 2024

Dans les deux milieux, le préscolaire représente 2 % et 1,6 % respectivement en milieu urbain et rural, le primaire 27,8 % et 32,3%, le collégial 18,3 % et 13,6%, le secondaire 11,6% et 5,3% et le niveau supérieur avec 10,3% et 4,1%.

CHAPITRE III : ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI

Ce chapitre vise à étudier la situation socio-économique de la population selon les niveaux d'activité et chômage, ainsi que la structure professionnelle et économique de la population active.

1. Participation à l'activité économique

1.1 Type et niveau d'activité

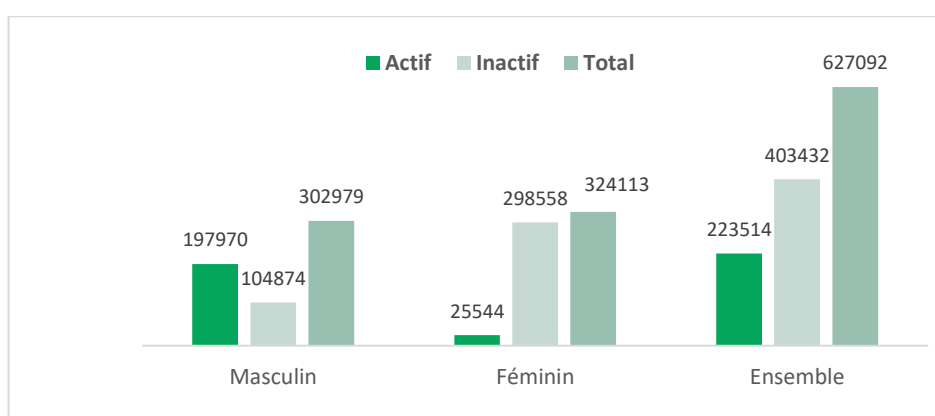
Selon le RGPH, 2024, la province compte 223 514 de population active⁸ et 403 432 de population inactif⁹. La population active est à prédominance masculine, soit 89 % contre 11% de la population active féminine. En revanche, parmi les personnes inactives, la majorité est féminine, soit 74 % contre 26 % d'hommes.

Figure 18: Population selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	Sexe					
		Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Province	Actif	197970	89	25544	11	223514	100
	Inactif	104874	26	298558	74	403432	100
	Total	302979	48	324113	52	627092	100
Région	Actif	734098	81	176366	19	910465	100
	Inactif	348622	27	957047	73	1305668	100
	Total	1083385	49	1133472	51	2216857	100

SOURCE : R.G.P.H 2024

Figure 19: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe en (%)



SOURCE : R.G.P.H 2024

⁸ **Population active** : renferme toutes les personnes qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

La répartition de la population active selon le milieu de résidence et le sexe montre une prédominance masculine, avec 68 025 hommes en milieu urbain contre 129 945 en milieu rural. Pour les femmes actives, leur effectif est de 15 099 en milieu urbain et de 10 444 en milieu rural.

Figure 20: La répartition de la population active selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble
Province	Urbain	68025	82	15099	18	83124
	Rural	129945	93	10444	7	140389
Région	Urbain	455739	76	142631	24	598370
	Rural	278360	89	33735	11	312095

SOURCE : R.G.P.H 2024

1.2 Taux net d'activité et chômage

Une analyse minutieuse de l'activité et du chômage exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux nets d'activité¹⁰ et le taux de chômage¹¹.

Figure 21: Taux net d'activité et taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en (%)

	Milieu	Taux d'activité			Taux de chômage		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	68,4	14,6	41	18,7	34,4	21,6
	Rural	63,9	4,7	33,1	19,1	28,1	19,8
	Ensemble	65,4	7,9	35,7	19	31,9	20,5
Région	Urbain	69,4	21	44,8	17,3	27,8	19,8
	Rural	65,4	7,4	35,4	18,9	25,4	19,6
	Ensemble	67,8	15,6	41,1	17,9	27,4	19,7

SOURCE : R.G.P.H 2024

En 2024, le taux net d'activité est de l'ordre de 35,7% au niveau de la province de Taroudant. Un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau national 41,6% et régional 41,1%. Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 41% en milieu urbain et de 33,1% en milieu rural, contre respectivement 43,8% et 37,6% au niveau national. Selon le sexe, la participation des

¹⁰ **Taux net d'activité** : C'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgés de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

¹¹ **Taux de chômage** exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

hommes au marché du travail reste nettement plus élevée que celle des femmes : le taux net d'activité est de 65,4 % chez les hommes, contre seulement 7,9 % chez les femmes.

En outre, l'analyse du taux du chômage au niveau de la province révèle un taux de 20.5%, en milieu urbain et de 21.6% en milieu rural, contre respectivement 19.8% et 21.3% au niveau national. Selon le sexe, le taux de chômage des femmes 31,9% est plus élevé que celui des hommes 19%.

1.3 Structure professionnelle de la population active

La répartition des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence, met en évidence la prépondérance du statut de salarié dans le secteur privé 54,1%, cette prépondérance est plus marquée chez les hommes 54,3% que chez les femmes 52,4%.

Figure 22: Situation dans la profession des actifs occupés et des chômages ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence dans la province de Taroudant en (%)

Désignation	Milieu	Province		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	Urbain	3	1,1	2,7
	Rural	1,6	0,4	1,6
	Ensemble	2,1	0,8	2
Indépendant	Urbain	27	8,9	24,2
	Rural	22,7	9,8	21,9
	Ensemble	24,2	9,3	22,7
Salarié dans le secteur public	Urbain	14,7	32,3	17,4
	Rural	7,9	26,4	9,1
	Ensemble	10,2	29,7	12,2
Salarié dans le secteur privé	Urbain	45,3	52,1	46,3
	Rural	59,1	52,8	58,7
	Ensemble	54,3	52,4	54,1
Aide familiale	Urbain	1,2	1	1,2
	Rural	1,1	7	1,5
	Ensemble	1,1	3,6	1,4

Caractéristiques Démographiques et Socio-économiques - province de Taroudant

Apprenti	<i>Urbain</i>	1,1	0,2	1
	<i>Rural</i>	0,9	0,3	0,8
	<i>Ensemble</i>	1	0,3	0,9
Associé ou partenaire	<i>Urbain</i>	3,2	1,2	2,9
	<i>Rural</i>	1,9	1,4	1,9
	<i>Ensemble</i>	2,3	1,3	2,2
Autre	<i>Urbain</i>	4,5	3,2	4,3
	<i>Rural</i>	4,8	1,8	4,6
	<i>Ensemble</i>	4,7	2,6	4,5

SOURCE : R.G.P.H 2024

CHAPITRE IV : HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, montre qu'au niveau de la province, 65,5% des ménages occupent un logement de type « maison marocaine », le logement de type rural arrive en deuxième position avec 29,8% suivi du type « Autre » par 3%, de l'« appartement » 0,9%, de la « villa » 0,4% et de l'« habitat sommaire » avec 0,3%.

Figure 23: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence
RGPH 2024 en (%)

Type de logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa	0,7	0,3	0,4	1,7	0,4	1,2
Appartement	2,4	0,1	0,9	13,1	0,3	8,1
Maison marocaine	95,2	51,1	65,5	83,3	60,9	74,5
Habitat sommaire	0,2	0,3	0,3	0,7	0,4	0,6
Logement de type rural	1	43,9	29,8	0,6	34,3	13,8
Autre	0,6	4,2	3	0,7	3,7	1,9

SOURCE : R.G.P.H :2024

Selon le milieu de résidence, ce sont le logement de type « rural » et la « maison Marocaine » qui prédominent en milieu rural, avec respectivement 43,9% et 51,1% des ménages. Les autres types de logement (villa, appartement, habitat sommaire et autre) ne représentent ensemble que 4,6 %.

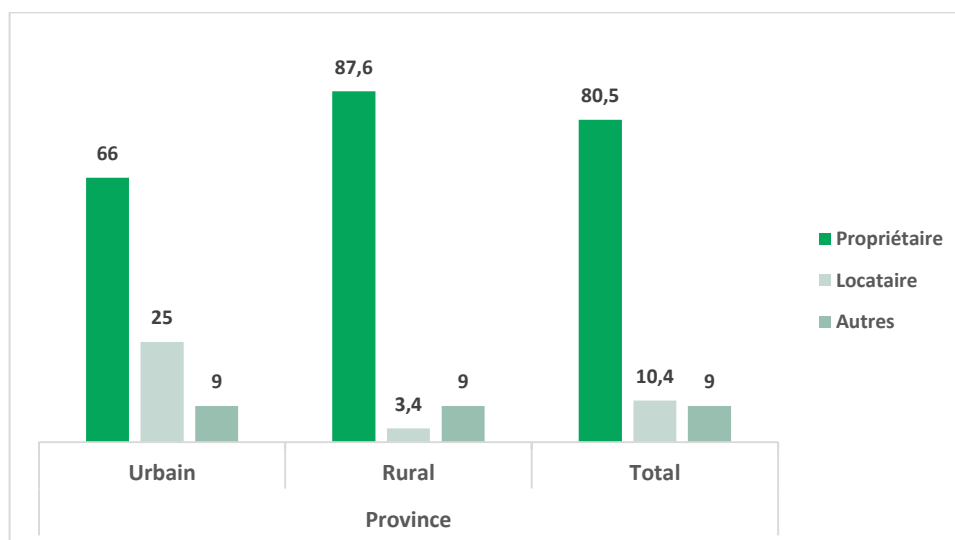
En milieu urbain, 95,2% des ménages occupent une maison marocaine. Les appartements sont occupés par 2,4% des ménages urbains, suivis par les logements de type rural (1%) et les villas (0,7%). et enfin, les type « Autre » et « Habitat sommaire » par 0,6% et 0,2% respectivement.

2. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation au niveau de la province, montre que 80,5% des ménages sont propriétaires de leurs logements, tandis que 10,4% sont locataires. Selon le milieu de résidence, la quasi-totalité des ménages dans le milieu rural sont propriétaires 87,6%. En milieu urbain, 66% des ménages sont des propriétaires

de leurs logements et 25% sont des locataires, contre seulement 3,4% de locataires en milieu rural.

Figure 24: Répartition des ménages selon statut d'occupation et le milieu de résidence en (%)



Source : R.G.P.H :2024

3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement révèle que 31,5% des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est comprise entre 20 et 49 ans. Par ailleurs 30,7% résident dans des logements datant de 10 à 19 ans, 22,5% dans des logements de moins de 10 ans, et enfin 15,2% des ménages occupent un logement âgé de 50 ans ou plus.

Figure 25: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%)

Ancienneté du logement	province		
	Urbain	Rural	Total
Moins de 10 ans	25,2	21,2	22,5
Entre 10et 19 ans	38,8	26,8	30,7
Entre 20 et 49 ans	33,5	30,6	31,5
50 ans ou plus	2,5	21,4	15,2

SOURCE : R.G.P.H 2024

4. Equipement du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base du logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

4.1 Equipements de base

D'après le recensement de 2024, 96,1% des ménages de la province occupent un logement pourvu d'électricité, avec un taux de 98,7% en milieu urbain contre 94,8% en milieu rural. Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable s'élève à 91,8% au niveau provincial, atteignant 97,8% en milieu urbain et 88,8% en milieu rural.

Pour ce qui est des autres équipements du logement, 92,2% des ménages disposent d'une cuisine (98,3% en milieu urbain et 89,3% en milieu rural), 95,2% utilisent un cabinet d'aisance (W.C) (99,4% en milieu urbain et 93,2% en milieu rural) et 48,2% des ménages disposent d'un bain moderne (65,5% en milieu urbain et 39,9% en milieu rural).

Figure 26: Répartition des ménages selon l'équipement de base du logement et le milieu de résidence RGPH 2014 en (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	98,3	89,3	92,2	97,7	91,4	95,2
W.C	99,4	93,2	95,2	99,7	95,8	98,1
Bain	65,5	39,9	48,2	68,2	35,1	55,2
Electricité	98,7	94,8	96,1	99,2	95,8	97,9
Eau courante	97,8	88,8	91,8	98,6	87,4	94,2

SOURCE : R.G.P.H :2024

4.2 Mode d'évacuation des eaux usées

En 2024, 28,3% des ménages résident dans des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées, tandis que 39,9% utilisent une fosse septique. Selon le milieu de résidence, un écart important est observé ; 77,3% des ménages urbains bénéficient du raccordement au réseau public, contre seulement 4,5% des ménages ruraux. Par ailleurs, en milieu rural, la fosse septique est utilisée par 51,6% des ménages, suivie par d'autres modes d'évacuation des eaux usées à savoir la planaire 31,7%.

Figure 27: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence en (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	77,3	4,5	28,3	83,8	3,7	52,4
Fosse septique	15,9	51,6	39,9	8,9	45,5	23,3
Autre	6,7	43,9	31,7	7,3	50,8	24,3

SOURCE : R.G.P.H 2024

4.3 Mode d'évacuation des déchets ménagers

En 2024, 15,7% des ménages utilisent les bacs à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, alors que 25,6% ont recours au camion communal ou privé. Selon le milieu de résidence, 39,7% des ménages urbains jettent les déchets ménagers dans les bacs à ordures de la commune, 55,2% utilisent le camion communal ou privé, 3,9% les jettent dans la nature, et 1,2% adoptent d'autres modes d'évacuation. En milieu rural, la majorité des ménages 77 % se débarrassent de leurs déchets ménagers en les jetant dans la nature.

Figure 28: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)

Mode d'évacuation des déchets	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	39,7	4,1	15,7	52,8	10,2	36
Camion commun ou privé	55,2	11,2	25,6	43,7	18,3	33,8
Dans la nature	3,9	77	53,1	1,9	62,8	25,9
Autre	1,2	7,8	5,6	1,6	8,7	4,4

SOURCE : R.G.P.H :2024

4.4 Mode de cuisson fréquemment utilisé.

Le gaz constitue le mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages de la province 82,6%, ce mode de cuisson est encore plus fréquent en milieu urbain 98,7% et rural 74,8%. Le bois et le charbon sont relativement plus sollicités en milieu rural (respectivement 23,7% et 1,1%), l'électricité est utilisée par 0,2% en milieu urbain comme en milieu rural.

Figure 29: Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé et le milieu de résidence RGPH 2024 en (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,7	74,8	82,6	99,1	81,2	92,1
Electricité	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3
Charbon	0,3	1,1	0,8	0,1	0,7	0,3
Bois	0,7	23,7	16,1	0,3	17,6	7,1
Déchets des animaux	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2

SOURCE : R.G.P.H :2024

4.5 Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Figure 30: Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Type de logement (%)	Villa	2	0,7	1,1	0,7	0,3	0,4
	Appartement	7,6	0,2	2,6	2,4	0,1	0,9
	Maison marocaine	86	39,7	54,7	95,2	51,1	65,5
	Habitat sommaire	0,6	0,5	0,5	0,2	0,3	0,3
	Logement de type rural	2,7	58,1	40,2	1	43,9	29,8
Statut d'occupation(%)	Autre	1	0,9	1	0,6	4,2	3
	Propriétaire	69,1	92,6	85	66	87,6	80,5
	Locataire	23,3	1,9	8,8	25	3,4	10,4
	Autres	7,6	5,5	6,2	9	9	9
Equipements de base(%)	Electricité	96	88,5	90,9	98,7	94,8	96,1
	Eau courante	93,1	69,1	76,9	97,8	88,8	91,8
	Réseau public	62,2	0,9	20,7	77,3	4,5	28,3

SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

❖ **Type de logement :**

Le type de logement « appartement » a connu une diminution de 1,7 point, passant de 2,6 % en 2014 à 0,9 % en 2024, par contre, le type « maison marocaine » a enregistré une hausse de 10,8 points, passant de 54,7 % à 65,5 % sur la même période. Quant aux logements de type « habitat sommaire » et « logement de type rural », ils ont régressé

respectivement de 0,2 point (de 0,5 % à 0,3 %) et de 10,4 points (40,2 % à 29,8 %). Le type de logement « villa » a également diminué (1,1 % en 2014 et 0,4 % en 2024).

❖ **Statut d'occupation :**

La part des ménages propriétaires de leur logement a diminué, passant de 85 % en 2014 à 80,5 % en 2024. Parallèlement, la part des locataires a enregistré une hausse de 1,6 point, passant de 8,8 % à 10,4 %. Tandis que, la part des autres statuts d'occupation (logé gratuitement, logement de fonction) a augmenté de 2,8 points (6,2% en 2014 à 9 % en 2024).

Principaux Equipements de base :

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2014 et 2024, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de près de 14,9 points, passant de 76,9 % en 2014 à 91,8% en 2024. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a augmenté de 5,2 points (de 90,9% en 2014 à 96,1% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public des eaux usées s'est amélioré de 7,6 points, passant de 20,7% en 2014 à 28,3% en 2024.

En milieu rural, l'amélioration des indicateurs d'accès aux services de base est plus apparente. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a augmenté de 6,3 points (88,5% en 2014 contre 94,8% en 2024). La part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de 19,7 points, passant de 69,1% en 2014 à 88,8% en 2024.

DEFINITIONS DES CONCEPTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) : Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

Date de référence du Recensement : Le 1er septembre 2024.

Population légale : "Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois.

La population légale est constituée de :

- la population municipale ; et
- La population comptée à part."

Population municipale : Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

Population comptée à part : "Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- les détenus dans les prisons ;
- les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ; et
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois."

Âge : Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial : "Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve."

Célibataire : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.

Marié.e : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen singulier au mariage : Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Naissance vivante : Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

Indicateur conjoncturel de fécondité : Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Descendance finale des femmes : "Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement.

En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans."

Personne en situation de handicap : "Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.

- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel."

Taux de prévalence du handicap : Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Population scolarisée en 2023/2024 : Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 : "Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire.

Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement."

Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

Espérance de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

Analphabète : Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Population active de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

La population active est constituée :

- de la population active occupée ; et
- des chômeurs."

Population active occupée de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)."

Chômeurs : "Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé."

Population inactive de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- Les autres inactifs non classés ailleurs."

Taux d'activité des 15 ans et plus : Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage : Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel : "Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur.

- Indépendant.
- Salarié du secteur public.
- Salarié du secteur privé.
- Aide familial.
- Apprenti.
- Coopérateur/Associé.
- Autre."

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.

Salarié : "Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.

Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.)."

Aide familial : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Ménage : "Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- Soit un ménage sans-abri."

Ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages : Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement : "Local occupé par un ménage à titre de résidence principale.

Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre."

Pièce d'habitation : "Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation."

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation : Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement : Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

"Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale.

Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre."

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée : Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

TABLEAUX STATISTIQUES ANNEXES

❖ *Etat démographique***Figure n°1 : Evolution De La Population Légale De La province de Taroudant**

Milieu de Résidence	Ménages 2014	Ménages 2024	Population 2014	Population 2024	Taux d'urbanisation 2014	Taux d'urbanisation 2024	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
Urbain	55 405	68 488	248 640	277 865	-	-	1,12
Rural	115 781	140 853	590 180	580 297	-	-	-0,17
Ensemble	171 186	209 341	838 820	858 162	29,6	32,4	0,23
Région	601 511	785 208	2 676 847	3 020 431	56,3	60,1	1,21

Source : RGPH 2014 et 2024

Figure n°2 : Démographie - Province : Taroudant

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	50 652	50 698	101 350
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	27.80	25.40	28
De 15 à 59 ans	57.60	59.60	63
60 ans et plus	14.70	15	9
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,7	7,0	7,3
5-9 ans	9,5	8,7	9,1
10-14 ans	10,5	9,7	10,1
15-19 ans	8,6	8,4	8,5
20-24 ans	6,6	6,7	6,7
25-29 ans	6,0	6,1	6,0
30-34 ans	6,5	6,6	6,6
35-39 ans	6,4	6,9	6,7
40-44 ans	6,6	7,1	6,9
45-49 ans	6,3	6,5	6,4
50-54 ans	5,9	6,2	6,0
55-59 ans	4,7	5,0	4,9
60-64 ans	4,4	4,8	4,6
65-69 ans	3,5	3,4	3,4
70-74 ans	2,9	2,8	2,8
75 ans et plus	3,9	4,1	4,0
État matrimonial			

Caractéristiques Démographiques et Socio-économiques - province de Taroudant

Célibataire	36,4	26,4	31,2
Marié	61,5	61,0	61,2
Divorcé	1,2	3,2	2,2
Veuf	1,0	9,4	5,3
Âge moyen au premier mariage	32	25,2	31,2
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	3	/
Indice synthétique de fécondité	/	2,03	/

Source : RGPH 2024

Figure n°3 : Démographie - Province : Taroudant (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	136 534	138 383	274 917
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	27,1	25,2	26,10
De 15 à 59 ans	60,4	62,4	61,6
60 ans et plus	12,5	12,4	12,3
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,3	6,8	7,0
5-9 ans	9,3	8,7	9,0
10-14 ans	10,5	9,7	10,1
15-19 ans	9,1	8,6	8,9
20-24 ans	7,2	7,6	7,4
25-29 ans	6,4	6,8	6,6
30-34 ans	6,8	7,2	7,0
35-39 ans	6,6	7,3	7,0
40-44 ans	6,9	7,4	7,1
45-49 ans	6,5	6,6	6,5
50-54 ans	6,1	6,1	6,1
55-59 ans	4,8	4,8	4,8
60-64 ans	4,3	4,4	4,3
65-69 ans	3,1	2,9	3,0
70-74 ans	2,3	2,2	2,2
75 ans et plus	2,8	2,9	2,8
État matrimonial			
Célibataire	39,6	28,0	33,7
Marié	58,1	59,0	58,6

Caractéristiques Démographiques et Socio-économiques - province de Taroudant

Divorcé	1,5	4,5	3,0
Veuf	0,8	8,4	4,7
Âge moyen au premier mariage	32,5	25,4	28,9
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,8	/
Indice synthétique de fécondité	/	1,8	/

Source : RGPH 2024

Figure n°4 : Démographie - Province : Taroudant (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	282 878	295 897	578 775
Répartition selon les grands groupes d'âges%			
Moins de 15 ans	28,1	25,2	26,80
De 15 à 59 ans	56,2	58,6	57,20
60 ans et plus	15,7	16,2	16
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,9	7,1	7,5
5-9 ans	9,6	8,7	9,2
10-14 ans	10,6	9,7	10,1
15-19 ans	8,3	8,4	8,3
20-24 ans	6,3	6,4	6,3
25-29 ans	5,8	5,7	5,8
30-34 ans	6,3	6,4	6,3
35-39 ans	6,4	6,7	6,5
40-44 ans	6,4	7,0	6,7
45-49 ans	6,2	6,5	6,3
50-54 ans	5,8	6,2	6,0
55-59 ans	4,7	5,1	4,9
60-64 ans	4,5	5,0	4,8
65-69 ans	3,6	3,6	3,6
70-74 ans	3,1	3,0	3,1
75 ans et plus	4,5	4,6	4,5
État matrimonial			
Célibataire	34,8	25,6	30,0
Marié	63,1	25,6	62,5
Divorcé	1,0	25,6	1,8
Veuf	1,1	25,6	5,7
Âge moyen au premier mariage	31,8	25,1	28,4
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	3,1	/
Indice synthétique de fécondité	/	2,15	/

Source : RGPH 2024

Figure n°5 : Taux de prévalence du handicap - Province : Taroudant

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	4,8	4,6	4,7
Rural	6	5,6	5,8
Ensemble	5,6	5,3	5,4

Source : RGPH 2024

❖ *Alphabétisme et Enseignement*

Figure n°6 : Education et alphabétisation Province : Taroudant

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	22,5	43,5	33,2
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,2	99,1	99,2
Amazigh (Tifinagh)	2,6	2,6	2,6
Anglais	14,8	17,2	15,9
Français	49,9	51,5	50,6
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,4	96,5	96,5
Niveau d'études			
Néant	30,6	47,0	38,9
Préscolaire	2,0	1,5	1,7
Primaire	33,6	28,3	30,9
Secondaire collégial	18,8	11,5	15,1
Secondaire qualifiant	8,3	6,4	7,3
Supérieur	6,7	5,4	6,1

Source : RGPH 2024

Figure n°7 : Education et alphabétisation - Province : Taroudant (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	14,2	31,4	22,9
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,4	99,3	99,4
Amazigh (Tifinagh)	3,3	3,2	3,3
Anglais	21,0	22,9	21,9
Français	58,1	57,2	57,7
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,6	96,9	96,8
Niveau d'études			
Néant	22,7	37,2	30,0
Préscolaire	2,2	1,8	2,0
Primaire	29,2	26,4	27,8
Secondaire collégial	21,8	14,8	18,3
Secondaire qualifiant	12,9	10,3	11,6
Supérieur	11,1	9,4	10,3

Source : RGPH 2024

Figure n°8 : Education et alphabétisation - Province : Taroudant (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	26,5	49,1	38,2
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,1	98,9	99,0
Amazigh (Tifinagh)	2,1	2,2	2,2
Anglais	11,3	13,7	12,3
Français	45,3	47,9	46,4
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,4	96,3	96,3
Niveau d'études			
Néant	34,4	51,6	43,2
Préscolaire	1,9	1,3	1,6
Primaire	35,7	29,2	32,3
Secondaire collégial	17,4	9,9	13,6
Secondaire qualifiant	6,1	4,5	5,3
Supérieur	4,6	3,6	4,1

Source : RGPH 2024

Figure n°9 : Langues locales utilisées - Province : Taroudant

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives) %			
Darija	77,7	61,2	74,1
Tachelhit	56,0	64,1	57,6
Tamazight	1,9	1,9	1,9
Tarifit	0,0	0,0	0,0
Hassania	0,2	0,2	0,2

Source : RGPH 2024

Figure n°10 : Langues locales utilisées - Province : Taroudant (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives) %			
Darija	93,5	90,9	92,2
Tachelhit	47,0	48,5	47,7
Tamazight	2,0	2,1	2,1
Tarifit	0,1	0,1	0,1
Hassania	0,3	0,3	0,3

Source : RGPH 2024

Figure n°11 : Langues locales utilisées - Province : Taroudant (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives) %			
Darija	70,1	61,2	65,6
Tachelhit	60,4	64,1	62,3
Tamazight	1,8	1,9	1,9
Tarifit	0,0	0,0	0,0

Hassania	0,2	0,2	0,2
----------	-----	-----	-----

Source : RGPH 2024

❖ *Emploi, Chômage et Pauvreté*

Figure n°12 : Activité et emploi - Province : Taroudant

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	197 970	25 544	223 514
Population Inactive	104 874	298 558	403 432
Taux net d'activité %	65,4	7,9	35,7
Taux de chômage	19,0	31,9	20,5
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)			
Employeur	2,1	0,8	2,0
Indépendant	24,2	9,3	22,7
Salarié dans le secteur public	10,2	29,7	12,2
Salarié dans le secteur privé	54,3	52,4	54,1
Aide familiale	1,1	3,6	1,4
Apprenti	1,0	0,3	0,9
Associé ou partenaire	2,3	1,3	2,2
Autre	4,7	2,6	4,5

Source : RGPH 2024

Figure n°13 : Activité et emploi - Province : Taroudant (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	68 025	15 099	83 124
Population Inactive	31 484	88 363	119 847
Taux net d'activité%	68,4	14,6	41,0
Taux de chômage%	18,7	34,4	21,6

Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus %

Employeur	3,0	1,1	2,7
Indépendant	27,0	8,9	24,2
Salarié dans le secteur public	14,7	32,3	17,4
Salarié dans le secteur privé	45,3	52,1	46,3
Aide familiale	1,2	1,0	1,2
Apprenti	1,1	0,2	1,0
Associé ou partenaire	3,2	1,2	2,9
Autre	4,5	3,2	4,3

Source : RGPH 2024

Figure n°14 : Activité et emploi - Province : Taroudant (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	129 945	10 444	140 389
Population Inactive	73 390	210 196	283 586
Taux net d'activité%	63,9	4,7	33,1
Taux de chômage%	19,1	28,1	19,8
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus %			
Employeur	1,6	0,4	1,6
Indépendant	22,7	9,8	21,9
Salarié dans le secteur public	7,9	26,4	9,1
Salarié dans le secteur privé	59,1	52,8	58,7
Aide familiale	1,1	7,0	1,5
Apprenti	0,9	0,3	0,8
Associé ou partenaire	1,9	1,4	1,9
Autre	4,8	1,8	4,6

Source : RGPH 2024

❖ *Structure des ménages et conditions d'habitat*
Figure n°15 : Conditions d'habitat - Province : Taroudant

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Ménage	209 341
Taille moyenne	4,1
Type de logement	
Villa	0,4
Appartement	0,9
Maison marocaine	65,5
Habitat sommaire	0,3
Logement de type rural	29,8
Autre	3,0
Taux d'occupation	1,4
Statut d'occupation	
Propriétaire	10,4
Locataire	9,0
Autre	1,4
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	22,5
Entre 10 et 19 ans	30,7
Entre 20 et 49 ans	31,5
50 ans et plus	15,2
Équipements de base du logement	
Cuisine	92,2
W.-C.	95,2
Bain	48,2
Électricité	96,1
Eau courante	91,8
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public	28,3
Fosse septique	39,9
Autre	31,7
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac à ordures de la commune	15,7
Camion commun ou privé	25,6
Dans la nature	53,1
Autre	5,6
Mode de cuisson fréquemment utilisé	
Gaz	82,6
Électricité	0,2
Charbon	0,8
Bois	16,1
Autre	0,2
Distance à la route goudronnée	1,5

Source : RGPH 2024

Figure n°16 : Conditions d'habitat - Province : Taroudant (Urbain)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Ménage	118,297
Taille moyenne	4,3
Type de logement	
Villa	0,7
Appartement	2,4
Maison marocaine	95,2
Habitat sommaire	0,2
Logement de type rural	1,0
Autre	0,6
Taux d'occupation	1,4
Statut d'occupation	
Propriétaire	25,0
Locataire	9,0
Autre	1,4
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	25,2
Entre 10 et 19 ans	38,8
Entre 20 et 49 ans	33,5
50 ans et plus	2,5
Équipements de base du logement	
Cuisine	98,3
W.-C.	99,4
Bain	65,5
Électricité	98,7
Eau courante	97,8
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public	77,3
Fosse septique	15,9
Autre	6,7
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac à ordures de la commune	39,7
Camion commun ou privé	55,2
Dans la nature	3,9
Autre	1,2
Mode de cuisson fréquemment utilisé	
Gaz	98,7
Électricité	0,2
Charbon	0,3
Bois	0,7
Autre	0,1
Distance à la route goudronnée	/

Source : RGPH 2024

Figure n°17 : Conditions d'habitat - Province : Taroudant (Rural)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Ménage	140 853
Taille moyenne	4,1
Type de logement	
Villa	0,3
Appartement	0,1
Maison marocaine	51,1
Habitat sommaire	0,3
Logement de type rural	43,9
Autre	4,2
Taux d'occupation	
	1,5
Statut d'occupation	
Propriétaire	3,4
Locataire	9,0
Autre	1,5
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	21,2
Entre 10 et 19 ans	26,8
Entre 20 et 49 ans	30,6
50 ans et plus	21,4
Équipements de base du logement	
Cuisine	89,3
W.-C.	93,2
Bain	39,9
Électricité	94,8
Eau courante	88,8
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public	4,5
Fosse septique	51,6
Autre	43,9
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac à ordures de la commune	4,1
Camion commun ou privé	11,2
Dans la nature	77,0
Autre	7,8
Mode de cuisson fréquemment utilisé	
Gaz	74,8
Électricité	0,2
Charbon	1,1
Bois	23,7
Autre	0,3
Distance à la route goudronnée	
	1,5

Source : RGPH 2024

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٢٤٥٤٤+ +٠٤٠٦٦٦+ | ٥٢٤٤٥

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale Souss Massa

المديرية الجهوية لسوس ماسة

Bd G1 Kettani, BP.301-Agadir
Tél : 05.28.84.07.58 / 05.28.82.17.68 Fax : 05.28.84.07.74
E-mail : drp.agadir@gmail.com
www.hcp.ma/region-agadir
www.bds-soussmassa.hcp.ma
Guichet statistique : statguichetsm@hcp.ma

